Brocante du 1^{er} mai 2015 Procédure d'inscription en ligne Fiche explicative

1) Vous vous inscrivez via le Formulaire électronique d'inscription

Les champs du formulaire doivent être remplis de la façon la plus complète et précise possible. Cela permet d'éviter toute confusion ou malentendu lors de l'attribution des emplacements. Vous recevrez un mail automatique de réception de votre demande.

2) Vous recevez une confirmation de la réception de votre inscription

Une fois votre formulaire complété et renvoyé, vous recevrez dans les jours qui suivent une confirmation de votre demande d'inscription par voie électronique. Attention, celle-ci ne constitue pas une validation de votre inscription! Il vous sera encore nécessaire de réaliser le paiement de vos emplacements au compte renseigné dans le mail que vous recevrez.

3) Vous recevez l'attestation confirmant la réception de votre paiement et vous attribuant un numéro d'emplacement

Une fois votre paiement reçu, une attestation vous sera transmise par voie électronique ou par voie postale (en fonction du choix opéré lors de votre demande d'inscription). La réception de cette attestation constitue la validation définitive de votre réservation d'emplacement(s). Ne perdez pas celle-ci, nous ne délivrons aucun duplicata.

- 4) Vous vous présentez le 1^{er} mai 2015 sur le site de la Brocante, impérativement par l'entrée indiquée sur votre attestation et prenez possession uniquement de l'emplacement qui vous a été attribué Munissez-vous bien de l'attestation, celle-ci est indispensable pour pénétrer sur le site de la brocante et accéder à votre emplacement.
- 5) Vous terminez la vente à 16H00 précise et suivez les indications des membres de l'organisation afin de quitter le site de la Brocante en bon ordre.

Le non-respect de l'heure de fermeture ou/et des consignes données par les membres de l'organisation entrainera automatiquement votre exclusion des éditions suivantes de la Brocante du 1^{er} mai.